

2010

ARRONDISSEMENTS DE FLEURIMONT, DE LENNOXVILLE ET DU MONT-BELLEVUE

D COLLECTE DES DÉCHETS

R COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

C COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

JANVIER	D	L	M	M	J	V	S
D	R					①	2
R		3	4	5	6	7	8
D		10	11	12	13	14	15
R	C	17	18	19	20	21	22
D		24	25	26	27	28	29
R		31					

MARS	D	L	M	M	J	V	S
R		1	2	3	4	5	6
D		7	8	9	10	11	12
R	C	14	15	16	17	18	19
D		21	22	23	24	25	26
R		28	29	30	31		

MAI	D	L	M	M	J	V	S
R	C						1
D	C	2	3	4	5	6	7
R	C	9	10	11	12	13	14
D	C	16	17	18	19	20	21
R	C	23	24	25	26	27	28
D	C	30	31				

FÉVRIER	D	L	M	M	J	V	S
R		1	2	3	4	5	6
D		7	8	9	10	11	12
R	C	14	15	16	17	18	19
D		21	22	23	24	25	26
R		28					

AVRIL	D	L	M	M	J	V	S
R					1	2	3
D	C	4	5	6	7	8	9
R	C	11	12	13	14	15	16
D	C	18	19	20	21	22	23
R	C	25	26	27	28	29	30

JUIN	D	L	M	M	J	V	S
D	C			1	2	3	4
R	C	6	7	8	9	10	11
D	C	13	14	15	16	17	18
R	C	20	21	22	23	24	25
D	C	27	28	29	30		

1^{ER} JANVIER

La collecte des matières recyclables du 1^{er} janvier est reportée au samedi 2 janvier.

La collecte des déchets du 1^{er} janvier est reportée au lundi 4 janvier.

Veillez noter qu'aucun autre jour férié dans l'année ne nécessite le report des collectes.

HORAIRE ET CONSIGNES DES COLLECTES SPÉCIALES

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL Semaine du 11 janvier

- Déposez votre sapin à la limite de la propriété en bordure de l'entrée des véhicules pour 8 h le matin, le jour habituel de la collecte.
- Enlevez les décorations et les housses de plastique.

COLLECTE DES RÉSIDUS ENCOMBRANTS Arrondissements de Fleurimont et de Lennoxville • Semaines du 3 mai, du 5 juillet et du 4 octobre

- Déposez vos résidus encombrants pour 8 h le matin, le jour habituel de la collecte.
- Objets acceptés : accessoires de maison tels que le tapis, le linoléum (pré-lart), les stores, les matelas, les toilettes, les évier, les bains, les fauteuils, les divans et tout autre meuble autre qu'en bois.
- Les téléviseurs et autres appareils électroniques ou électriques sont refusés et doivent être apportés aux éco-centres.
- Poids maximal des résidus : 20 kg (44 lb).
- Volume maximal : 1 mètre cube.

COLLECTE DES RÉSIDUS ENCOMBRANTS Arrondissement du Mont-Bellevue Semaines du 10 mai, du 12 juillet et du 11 octobre

COLLECTE DES RÉSIDUS DE BOIS Semaines du 24 mai, du 26 juillet et du 25 octobre

- Les résidus acceptés sont le bois peint, traité, ou provenant de palettes, des meubles inutilisables entièrement de bois ou de mélamine.
- Les branches attachées en fagots de diamètre maximal de 30 cm et de longueur maximale de 1,2 m.
- Déposez vos résidus de bois en bordure de rue au plus tard à 8 h le matin, le jour habituel de la collecte.
- Respectez les dimensions suivantes : longueur maximale de 1,2 mètre et volume maximal de 1 mètre cube.

COLLECTE DU CARTON Semaine du 5 juillet

- Défaites les boîtes et empilez-les à côté des bacs roulants pendant la période permise seulement.
- Respectez la dimension maximale suivante : 90 cm par 90 cm (3 pi X 3 pi).

COLLECTE DES FEUILLES MORTES / SACS EN PAPIER Du 25 octobre au 19 novembre

- Placez les feuilles dans des sacs en papier.
- Déposez les sacs en papier remplis de feuilles mortes en bordure de rue, pour 8 h le matin, le jour habituel de la collecte.

À noter : le bac brun demeure la meilleure façon de disposer des feuilles et si vous n'avez qu'une petite quantité de feuilles mortes, broyez-les avec votre tondeuse!

JUILLET	D	L	M	M	J	V	S
D	C				1	2	3
R	C	4	5	6	7	8	9
D	C	11	12	13	14	15	16
R	C	18	19	20	21	22	23
D	C	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE	D	L	M	M	J	V	S
R	C			1	2	3	4
D	C	5	6	7	8	9	10
R	C	12	13	14	15	16	17
D	C	19	20	21	22	23	24
R	C	26	27	28	29	30	

NOVEMBRE	D	L	M	M	J	V	S
D	C	1	2	3	4	5	6
R	C	7	8	9	10	11	12
D	C	14	15	16	17	18	19
R	C	21	22	23	24	25	26
D		28	29	30			

AOÛT	D	L	M	M	J	V	S
R	C	1	2	3	4	5	6
D	C	8	9	10	11	12	13
R	C	15	16	17	18	19	20
D	C	22	23	24	25	26	27
R	C	29	30	31			

OCTOBRE	D	L	M	M	J	V	S
R	C					1	2
D	C	3	4	5	6	7	8
R	C	10	11	12	13	14	15
D	C	17	18	19	20	21	22
R	C	24	25	26	27	28	29
D	C	31					

DÉCEMBRE	D	L	M	M	J	V	S
D					1	2	3
R		5	6	7	8	9	10
D	C	12	13	14	15	16	17
R		19	20	21	22	23	24
D		26	27	28	29	30	31

VOUS AVEZ DES QUESTIONS? NOUS AVONS DES RÉPONSES.
819 821-5858 ou sherbrooke.ca/environnement

@allez-y! sherbrooke.ca

Plus que jamais
à Sherbrooke,
on fait des choix durables!

